

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre de la petite enfance les Matelots Inc.		Date d'inspection Le 23 juillet 2026		
Nom de l'établissement Les marins		Numéro de permis 2020017		
Adresse 30A Beaufort Street Oromocto NB E2V 0M6		Numéro de téléphone (506) 446-3001		
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE		
Personnel SGE Mélika Belliveau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La mentor est arrivée à la garderie à 12 h 30. Les enfants d'âge scolaire se préparaient justement à aller jouer dehors. Les éducateurs ont assuré que les enfants avaient bien leurs casquettes et leurs bouteilles d'eau, et qu'ils avaient appliqué de la crème solaire avant de sortir. Les éducateurs ont emporté avec eux à l'extérieur les présences quotidiennes et les trousse de premiers soins.

Une fois dehors, les enfants se sont livrés à des jeux libres dans la cour de récréation. Les enfants ont été vus en train de se balancer sur les balançoires, de grimper sur les structures de jeux, tandis que d'autres jouaient au football contre le mur du bâtiment scolaire. Les éducateurs ont surveillé les enfants à tout moment. Les éducateurs ont été vus en train de participer aux activités des enfants en jouant avec eux et en leur posant des questions. Plus tard, les éducateurs ont demandé aux enfants s'ils souhaitaient jouer à un jeu en groupe. Les enfants ont voté et ont décidé de jouer à tag dans la cour de récréation. Les éducateurs leur ont rappelé les règles du jeu et les ont surveillés pendant la partie. Un éducateur a été vu en train de répondre aux besoins des enfants en leur proposant des pauses pour aller aux toilettes et en remplissant leurs bouteilles d'eau.

Plus tard, les éducateurs ont demandé aux enfants s'ils voulaient aller jouer sur le terrain de soccer. Les enfants ont accepté. Tout le monde s'est mis en rang, et un comptage a été effectué avant de se rendre sur le terrain. Les éducateurs ont été entendus demander aux enfants s'ils voulaient jouer au soccer ou au « 7up ». Une fois le groupe divisé, un éducateur a invité les enfants à jouer au soccer tandis que les autres éducateurs sont restés avec le groupe qui souhaitait jouer au « 7up ».

Les éducateurs se sont assurés que tous les enfants puissent pratiquer l'activité de leur choix. On a pu observer les enfants et les éducateurs en train de jouer à leurs jeux de groupe sur le terrain de foot. Les éducateurs ont veillé à ce que tous les enfants soient intégrés aux jeux.

L'environnement intérieur était propre et bien organisé. Les effets personnels des enfants étaient rangés correctement et étiquetés. On a pu constater la présence de matériel de jeu d'intérieur varié et en quantité suffisante dans les deux salles de classe. L'aire de jeux extérieure était bien entretenue et sécuritaire.

original signé par
Mélina Belliveau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 23 juillet 2026

Date

original signé par
impossible d'obtenir la signature

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 juillet 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"